

MODE D'EMPLOI

Note préalable: vous pouvez procéder à l'inscription de plusieurs adhérents sur un même formulaire

1. Il existe différents tarifs:

- un tarif suivant la durée du cours (1h30 ou 2h)
- un tarif suivant les modalités de règlement (règlement en 1 fois ou règlement en 3 fois)
- un tarif réduit de 50% pour le 2ème cours effectué par le même membre (réduction applicable sur la cotisation la plus faible), vous devez avoir sélectionné au préalable un cours en plein tarif
- un tarif réduit de 10% pour l'inscription de plusieurs membres de la même famille (réduction applicable à partir de la 2ème inscription sur la cotisation la plus faible), vous devez avoir sélectionné au préalable un cours en plein tarif pour un autre membre de la famille

=> choisissez le bon tarif (vous pourrez sélectionner le cours choisi (jour et heure) avant de procéder au règlement)

2. La 1ère année d'adhésion à l'USPECQ se rajoute un droit d'entrée => s'il s'agit de la 1ère année d'inscription, n'oubliez pas de cocher l'option correspondante

3. Vous avez la possibilité d'effectuer un règlement en 1 fois ou en 3 fois grâce à votre CB. Si vous choisissez le règlement en 3 fois, les dates des 3 échéances sont les suivantes:

- 1ère échéance: à l'inscription
- 2ème échéance: 30 octobre 2022
- 3ème échéance: 30 novembre 2022

4. Différents modes de règlement possibles: cette plateforme vous permet d'effectuer votre règlement à l'aide de votre CB. Les autres modes de règlement acceptés sont les suivants:

- espèces
- chèque (maximum 3 chèques qui seront encaissés sur Septembre, Octobre et Novembre)
- virement
- autres: ANCV (chèques vacances et coupons sport, Bons CAF, Pass+)

Si vous souhaitez utiliser un mode de règlement autre que la CB, merci d'utiliser le code promo **AUTRE-RGT** qui permettra de valider le formulaire sans procéder au règlement de la cotisation. (Attention: Ce code promo ne s'applique pas sur les droits d'entrée dus lors de la 1ère année d'inscription. Ce droit d'entrée devra être réglé par CB sur cette plateforme). Une fois le formulaire validé, vous devez nous contacter par mail afin d'organiser la mise en règlement par un autre moyen. **Adresse de contact: uspecq-danse@hotmail.fr: merci de préciser le nom et prénom de l'adhérent et le cours choisi.**

Autres éléments:

- Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs: en contrepartie vous devez prendre connaissance du Questionnaire Santé (lien ci-dessous) et vous assurer que vous répondez par la négative à l'ensemble des questions.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>